

Autres actions en cours du Syndicat

Focus sur BIMBY

Depuis 2017 l'expérience Bimby anticipe la mise en oeuvre de l'objectif de densification douce dans les enveloppes urbaines préconisé par le SCoT. Elle prend désormais sa vitesse de croisière avec plus 116 projets accompagnés par l'équipe «Lab Invivo». La suite du travail consistera à faire aboutir ces différents projets. Un petit déjeuner « speed dating » sera organisé début 2019 pour mettre en relation les acteurs de l'immobilier (architectes, notaires, agents immobiliers...) avec les propriétaires dont le projet est suffisamment avancé.

A noter : les communes des Vosges Centrales qui ont un projet dans l'esprit « Bimby » peuvent aussi bénéficier de l'accompagnement technique. Certaines ont déjà fait la démarche. Contact : Monsieur Paul Lempérière au 0 805 383 444 (appel gratuit).



Dossier Eau



Le cabinet ADAGE achève son expertise sur la manière de mieux prendre en compte les enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme. Un approfondissement a été réalisé sur quelques cas de PLU (Thaon, Deyvillers, Bains-les-Bains, Nomexy) dans le cadre de l'atelier du 10 octobre 2018. Cette mission s'achèvera par la diffusion d'un guide de restitution des travaux et de bonnes pratiques à l'attention des élus.

InterSCOT et SRADDET

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a été arrêté par le Conseil Régional le 14 décembre 2018 et va entrer en phase de consultation formelle.

Auparavant une concertation a permis aux cinq SCoT de l'InterSCoT du Sillon lorrain (les deux SCoT Sud et Nord Meurthe-et-Mosellans, le SCoT de l'Agglomération Messine, le SCoT de l'Agglomération Thionvilloise et le SCoT des Vosges Centrales) d'exprimer leurs recommandations pour ce document.

Monsieur Michel Heinrich a présenté le 26 novembre dernier la vision de l'interSCOT sur la mobilité lors de la conférence du Sillon Lorrain consacrée aux problématiques des grandes infrastructures liées aux déplacements, au dynamisme économique, au numérique et à la culture. Il est également intervenu lors de la présentation du SRADDET le 30 novembre 2018 en tant que Président de la Fédération Nationale des SCoT pour rappeler le rôle des SCoT et pour alerter les élus régionaux sur les limites réglementaires du SRADDET. Il a également exposé le cas du SCoT des Vosges Centrales, particulièrement innovant dans ses orientations en faveur de la transition énergétique et écologique.

Les nouvelles de la Fédé SCoT...

Comme chaque année, l'Assemblée Générale a été l'occasion de rappeler les moments forts de l'année avec la réalisation de la seconde grande étude « SCoT et Commerce » et la contribution aux grands chantiers législatifs, notamment :

- La simplification de la hiérarchie des normes en urbanisme (loi ELAN),
- La loi Montagne II, et les projets de lois littoral et logement,
- Le Plan d'action « Villes Moyennes ».

Les prochaines Rencontres Nationales des SCoT se dérouleront les 27 et 28 juin 2019 à Metz sur le thème des transitions écologiques, sociétales, énergétiques, démographiques, économiques ...



Bientôt l'approbation du SCoT révisé...



L'année 2018 aura permis l'arrêt du SCoT des Vosges Centrales révisé et un important travail de concertation publique où chacun aura pu donner son avis. Il reste à transformer l'essai au printemps prochain pour approuver définitivement ce schéma qui doit inspirer les politiques de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire ainsi que celles de leurs communes dans les divers domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie, des mobilités et de l'environnement...

Le SCoT sera guidé par deux fils rouges : le premier vise à renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir dans les meilleures conditions les entreprises et les habitants qui le feront vivre, tout en préservant les espaces agricoles, forestiers et naturels.

Le second fil conducteur mise sur la transition énergétique pour dynamiser le territoire et lui garantir un développement durable, libéré des fluctuations du prix du baril de pétrole. Pour y parvenir la stratégie du SCoT est de mieux maîtriser la consommation énergétique, notamment dans le bâtiment et de booster la production locale d'énergies renouvelables dans le respect de l'environnement. Pour faciliter l'engagement de projets concrets, une société d'investissement participatif est à l'étude qui devrait voir le jour avant l'été prochain.

Bonne Année 2019 à tous, riches en nouveaux projets...

Sommaire :

- Dossier, les 2 fils rouges de la révision**
- Actualités diverses**

- Bureau : jeudi 31 janvier 2019**
17h00, 4, rue Louis Meyer, GOLBEY
- Comité Syndical : vendredi 8 février 2019**
19h00, Amphithéâtre de droit, rue de la Maix, EPINAL

AGENDA SCoT VOSGES CENTRALES :

- Samedi 26 janvier 2019 : Visites de deux projets éoliens citoyens (dans le Jura et en Haute-Saône)**
- Avril 2019 : Approbation du SCoT Des Vosges Centrales**

AUTRES EVENEMENTS NATIONAUX :

- Rencontres de l'énergie à Dunkerque du 21 au 24 janvier 2019**
- Rencontres Nationales des SCoT : 27 et 28 juin 2019 à Metz**

Directeur de publication

Michel HEINRICH
Président du Syndicat

Diffusion

500 exemplaires conçus & réalisés en interne

Illustration

D'après l'image réalisée par Antonio GACIA, Imagerie d'Épinal

Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales

4, rue Louis Meyer 88190 GOLBEY

Tel : 03 29 32 47 96

syndicat@scot-vosges-centrales.fr

www.scot-vosges-centrales.fr

Michel Heinrich,
Président du Syndicat du SCoT.

A l'Horizon 2030 :

- Croissance de la population : + 1 134 habitants
- Maîtrise de la consommation foncière : 300 hectares dont 100 ha extension des ZAE
- Offre en logements : 5360 logements dont 30% récupérés sur le parc vacant

Rendre le territoire des Vosges Centrales attractif

Le premier fil conducteur du SCoT vise l'amélioration du cadre de vie pour favoriser la création d'emplois et offrir des conditions résidentielles attractives dans des pôles bien équipés et bien desservis par les transports en commun.

La consolidation de pôles structurants constituant l'armature urbaine du territoire permettra d'offrir durablement le meilleur niveau d'équipements et de services à tous les habitants au plus près de chez eux.

La reconquête des cœurs de villes et de villages devient la priorité première en urbanisme avec l'objectif de satisfaire 80 % des besoins en logements dans l'enveloppe urbaine existante par la construction neuve dans les dents creuses et la reconquête du parc de logements vacants. Le commerce sera redynamisé par des choix de localisation optimisés.

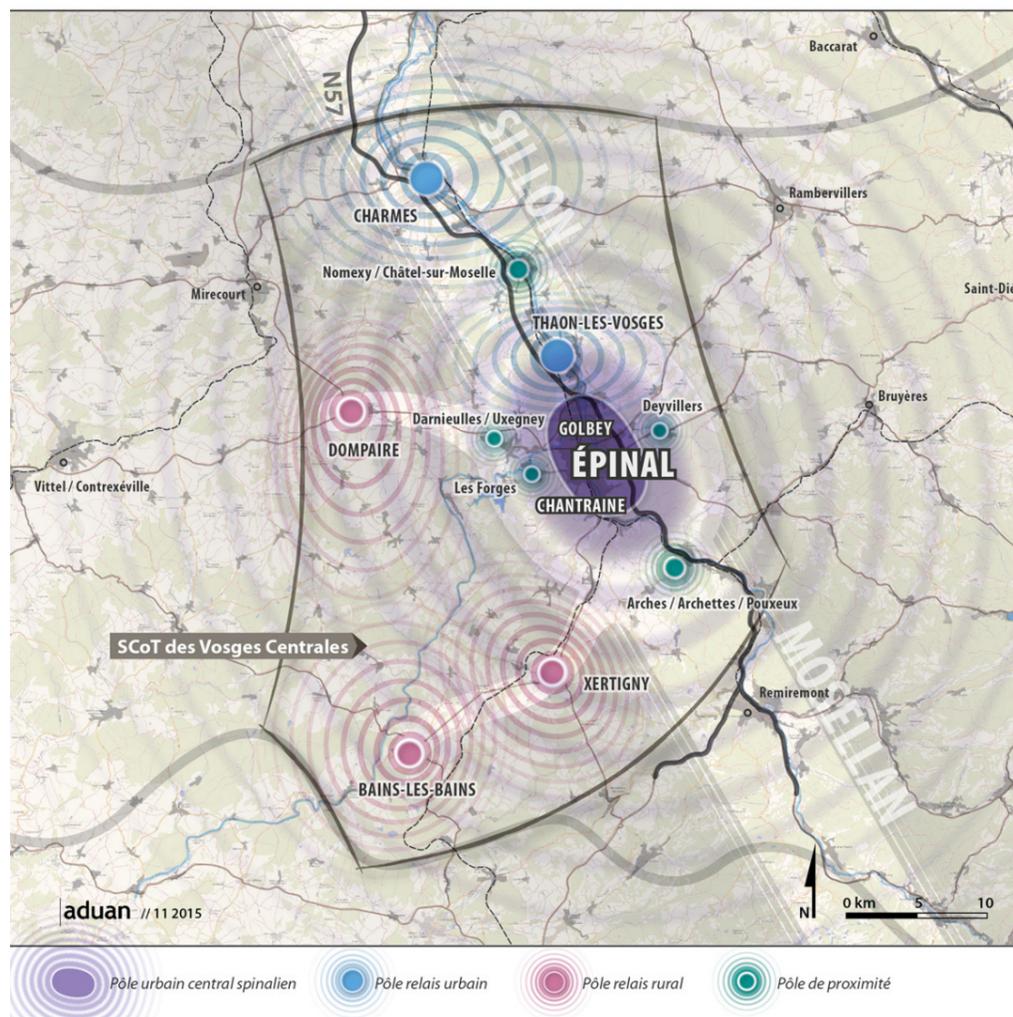
L'accueil des entreprises dans des zones d'activités de haut niveau de services facilitant la coopération par filières innovantes et encourageant l'économie circulaire sera un atout pour créer et garantir les emplois de demain.

Le potentiel foncier des friches industrielles sera valorisé pour redonner vie aux quartiers existants et aux villages.

La mobilité de tous sera facilitée alliant les modes de déplacements actifs (marche, vélo), collaboratifs (co-voiturages, autopartage), les transports collectifs et les innovations technologiques (électromobilité, biocarburants).

Les espaces agricoles, forestiers et naturels seront préservés grâce à la trame verte et bleue avec ses réservoirs de biodiversité et ses corridors écologiques.

CONSOLIDER L'ARMATURE TERRITORIALE



Atteindre l'autonomie énergétique en 2050

Le second fil conducteur du SCoT porte l'ambition d'atteindre l'autonomie énergétique en 2050 en s'appuyant sur les ressources locales et le respect des principes de sobriété et d'efficacité énergétique.

Atteindre l'autonomie énergétique sera possible grâce à un double effort de maîtrise des consommations d'énergies et de déploiement de la production locale d'énergies renouvelables.

La réduction de la consommation d'énergie passera par une politique active d'encouragement à l'isolation thermique des bâtiments neufs ou existants en recherchant un haut niveau de performance énergétique.

Le SCoT préconise ainsi de réduire de 20 % la consommation énergétique dans l'habitat en 2030 par rapport à 2012. Il prévoit un rythme de rénovation thermique de 2,9 % du parc de logements par an au niveau BBC («Bâtiment Basse Consommation» soit 35% de gain énergétique).

Parallèlement à la réduction de la consommation énergétique, l'exploitation du fort potentiel de production énergétique des Vosges Centrales va être renforcée pour satisfaire les besoins restants dans toutes les filières : solaire, photovoltaïque, éolienne, issue de la biomasse ou hydroélectrique, etc...

Le soleil, Le vent et la biomasse constituent les trois principales sources du futur mix énergétique des Vosges Centrales à valoriser en priorité. Un schéma de développement de l'éolien est en cours pour identifier les sites préférentiels d'implantation d'éoliennes. La réalisation d'un cadastre solaire est à l'étude. Cela n'empêchera pas de s'intéresser aux autres filières comme l'hydroélectricité, l'aquathermie ou encore la géothermie en fonction des opportunités locales...

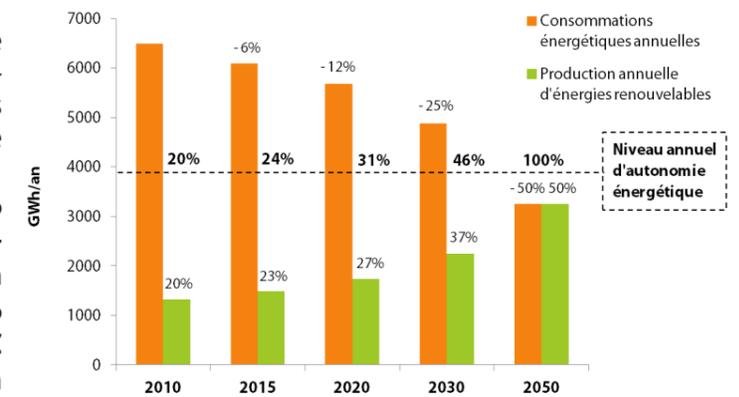
Pour booster l'émergence de nombreux projets locaux, une société d'investissement participatif est à l'étude afin d'aider au financement initial. Le soutien de nombreux partenaires est espéré comme la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région Grand Est, la Caisse d'Épargne, l'association citoyenne « Énergie Partagée », etc.

L'accent doit aussi être mis sur la récupération de l'énergie afin de s'inscrire ainsi dans une logique circulaire. Pour une efficacité optimale, ces nouvelles énergies produites nécessitent de nouvelles pratiques pour être stockées, converties et redistribuées sur le territoire en fonction de la localisation des besoins.

Pour relever tous ces défis, le SCoT prévoit de réaliser ses objectifs dans le cadre d'**une planification énergétique intercommunale et communale** à l'occasion de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT.

La première étape consistera à élaborer le Plan Climat Air Énergie Territorial. Ce plan va traduire la stratégie du SCoT en un programme d'actions concrètes que la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire pourront mettre en œuvre. Conjointement, les communes soucieuses de participer aussi à la démarche pourront décliner ce plan à leur échelle avec le soutien de l'ingénierie du Syndicat.

Evolution de l'autonomie énergétique territoriale dans la perspective d'un Territoire à Énergie Positive en 2050



En résumé le SCoT se décline en 8 grands objectifs :

- Faciliter l'accueil des entreprises,
- Renforcer l'attractivité de nos villes et de nos bourgs,
- Améliorer la qualité des logements,
- Structurer et dynamiser le commerce,
- Faciliter les mobilités sur l'ensemble du territoire,
- Protéger nos espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Promouvoir le tourisme,
- Produire des énergies renouvelables dans le respect du cadre de vie.

